

INVITATION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cher(e) Ami(e),

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de La Chapelle sur Erdre avec Bychawa.
En cas d'impossibilité renvoyez le pouvoir ci-joint.

**Le VENDREDI 03 février 2023
à 20 h**

salle « Barbara »

La Chapelle-sur-Erdre

Ordre du jour :

- Rapport moral, rapport d'activités de 2022,
- Rapport financier 2022,
- Projets 2023 et budget prévisionnel,
- Conseil d'Administration : renouvellement du 1/3 sortant, appel à candidatures et élections,
- Questions diverses et propositions des Adhérents.

**Lors de cette assemblée, nous prendrons les adhésions au Comité :
10 € par personne, 5 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi
par chèque à l'ordre du **Comité de Jumelage****

Les personnes qui ne pourraient pas participer à l'Assemblée Générale trouveront ci-joint un bulletin d'adhésion qu'elles pourront remettre ou envoyer à Dominique MARTIN, (ou tout autre membre du Comité), nous leur retournerons par courrier leur carte d'adhérent.

Nous comptons sur votre présence,

Le CA présente à tous les adhérents ses meilleurs vœux pour une année 2023 pleine d'amitié, d'échanges et de solidarité entre nos villes jumelles.

SZCZĘŚLIWEGO NOWEGO ROKU 2023 !

Le président : Dominique Martin

Afin d'étoffer son équipe, le Conseil d'Administration serait heureux d'accueillir de nouveaux membres avec leurs idées et suggestions.

N'hésitez pas à proposer votre candidature (voir bulletin ci-dessous).

Pouvoir		Appel à candidature
	<i>Si adhésion double</i>	<i>A renvoyer à Dominique Martin ou à remettre au début de l'Assemblée Générale</i>
Je soussigné(e) :	Je soussigné(e) :	Je soussigné(e) :
Donne pouvoir à :	Donne pouvoir à :	Adresse :
Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 03/02/23 (salle Barbara) du « Comité de Jumelage de la Chapelle / Erdre avec Bychawa (Pologne) » et il (elle) peut y prendre en mon nom toutes les décisions qui s'imposent.		Adresse courriel :
Bon pour pouvoir	Bon pour pouvoir	Téléphone :
Date :	Date :	Souhaite faire partie du Conseil d'Administration.
Signature :	Signature :	Date :
		Signature :

COMITE DE JUMELAGE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE AVEC BYCHAWA (POLOGNE)

BULLETIN D'ADHESION 2023

NOM

PRENOM, PRENOM si 2^{ème} personne.....

Adresse :

Adresse courriel :

N° Tél. :

**Montant de l'adhésion 2023 : 10 € par personne, 5 € pour les étudiants (-25 ans) et les
demandeurs d'emploi**

Courrier à adresser à : **Mr Dominique Martin**

9, rue des Camélias

44240 La Chapelle-sur-Erdre.

Tél. : 02.51.12.32.40 - 06.64.66.75.24 - Courriel : domichel.martin@free.fr